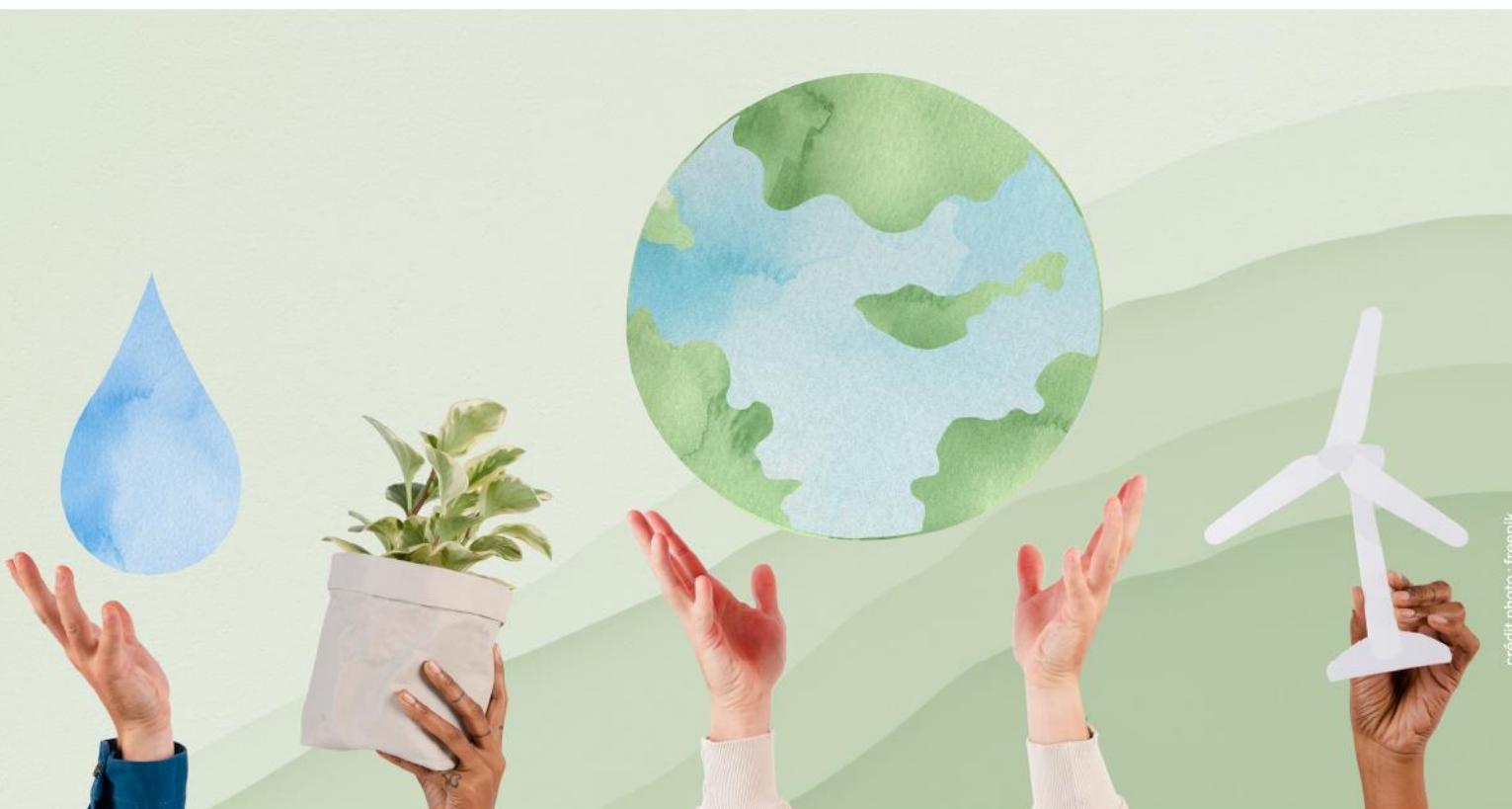


## RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025



crédit photo : freepik



Aigrefeuille-sur-Maine • Boussay • Château-Thébaud • Clisson • Gétigné • Gorges • Haute-Goulaine  
La Haye-Fouassière • La Planche • Maisdon-sur-Sèvre • Monnières • Remouillé • Saint-Fiacre-sur-Maine  
Saint-Hilaire-de-Clisson • Saint-Lumine-de-Clisson • Vieillevigne

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	<b>p 3</b>
<b>Les nouvelles actions 2025</b>	<b>p 5</b>
<b>Lutte contre le changement climatique</b>	<b>p 6</b>
Plan Climat Air Energie Territorial _____	p 7
Energie _____	p 8
Patrimoine public _____	p 13
Transports et mobilités _____	p 15
Développement économique _____	p 17
<b>Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent</b>	<b>p 19</b>
Cycle de l'eau _____	p 20
Equipements aquatiques _____	p 25
Urbanisme et Habitat _____	p 26
Développement économique _____	p 27
<b>Epanouissement de tous les êtres humains</b>	<b>p 28</b>
Equipements aquatiques _____	p 29
Transports et mobilités _____	p 30
Tourisme _____	p 32
Alimentation _____	p 33
Urbanisme et Habitat _____	p 34
<b>Cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations</b>	<b>p 39</b>
Transports et mobilités _____	p 40
<b>Transition vers une économie circulaire</b>	<b>p 47</b>
Gestion des déchets _____	p 48
<b>Les actions et le fonctionnement internes à la collectivité</b>	<b>p 53</b>
Transports et mobilités _____	p 54
Gestion des déchets _____	p 57
Dématérialisations _____	p 58
Ressources humaines de la collectivité _____	p 59
Formations thématiques _____	p 60

# Préambule

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle II) soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat d'orientation budgétaire, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport a pour objectif de présenter

Les politiques publiques

Les actions internes à la collectivité

menées sur le territoire **au regard des 5 finalités du développement durable :**



**La lutte contre le changement climatique**



**La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent**



**L'épanouissement de tous les êtres humains**



**La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**



**La transition vers une économie circulaire**

## Présentation du territoire :

Composée de 16 communes, elle compte 58 933 habitants (population totale légale en vigueur au 1er janvier 2025) et s'étend sur 30 954 hectares.

## La poursuite des grands plans structurants :

La Communauté d'agglomération poursuit ses engagements pour le développement durable via ses grands plans structurants :

- Stratégie mobilités adoptée en 2023
- Plan Climat Air Energie Territorial adopté en 2021, et son évaluation à mi-parcours réalisée en 2024
- Programme Local de l'Habitat adopté en 2021
- Plan Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés adopté en 2024 et la mise en œuvre de son Projet de Territoire.



# En 2025, la Communauté d'agglomération s'est dotée de nouvelles actions, identifiables au sigle

2025

## Lutte contre le changement climatique

Bilan des émissions de gaz à effet de serre réglementaire de l'Agglo

p 6

p 9

## Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

Mise en séparatif de réseaux unitaires

p 19

p 23

Mesures d'hygiène dans les centres aquatiques

p 25

Stratégie foncière économique durable

p 27

## Epanouissement de tous les êtres humains

Reconstruction d'AquaVal'Sèvre

p 28

p 29

## Cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

Savoir Rouler A Vélo

p 39

p 46

## Transition vers une économie circulaire

Sensibilisation du grand public

p 47

p 51

## Les actions et le fonctionnement internes à la collectivité

Eco-exemplarité de la collectivité

p 53

p 57



# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plan Climat Air Énergie Territorial

Energie

Patrimoine public

Transports & mobilités

Développement économique





## Plan Climat Air Energie Territorial

**Le PCAET, outil de planification fédérateur de l'ensemble des problématiques Climat Air Energie, a été approuvé en Conseil Communautaire en mai 2021.**

**3 ans après son adoption, l'état d'avancement des actions était le suivant en 2024:**

**61% démarrées**

**11% en démarrage**

**25% non démarrées**

**3% abandonnées**

### Plan Climat Air Énergie Territorial de Clisson Sèvre et Maine Agglo :

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), document cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités, a été adopté en mai 2021 autour de 7 grands axes:

- 1) Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire
- 2) Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité
- 3) Se déplacer sobrement sur le territoire
- 4) Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- 5) Développer et soutenir une économie locale et durable
- 6) Développer le potentiel énergétique renouvelable
- 7) Atténuer la vulnérabilité et s'adapter au changement climatique

3 ans après son adoption, l'Agglo a réalisé un bilan à mi-parcours en 2024, portant sur les actions menées par l'Agglo, et par les 16 communes qui la composent.

Le bilan a montré que les dynamiques positives sont en œuvre, dans le domaine des mobilités, de l'eau, des déchets, de la biodiversité, de l'habitat et de la rénovation énergétique du patrimoine public. L'ensemble des politiques publiques portées par les communes ainsi que celles portées par l'Agglo intègrent globalement les enjeux de la transition énergétique et environnementale.

Une chargée de mission continue à suivre la mise en œuvre de ce plan, en transversalité avec tous les services de l'Agglo concernés.

**Contribution aux finalités :**





**Identification du potentiel en énergies renouvelables sur le patrimoine des 16 communes de l'Agglo, et sur le patrimoine de l'Agglo, et contribution du domaine public à la production d'énergies renouvelables sur le territoire.**

### Schéma directeur des énergies renouvelables

Parmi les 7 axes du PCAET, l'un concerne le développement des énergies renouvelables. L'objectif affiché dans le PCAET est une couverture de 42% des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables à horizon 2030. Afin de planifier ce développement, Clisson Sèvre Maine Agglo a décidé d'élaborer un schéma directeur des énergies renouvelables.

Le schéma directeur « énergies renouvelables » a pour finalités de :

- Identifier précisément les sites et potentiels de production par énergie renouvelable, par cible et par commune,
- Définir une stratégie de développement partagée sur le territoire, à court et moyen terme (5 à 10 ans selon les typologies de projets) ;
- Identifier les modes de gouvernance pouvant être portés, en fonction des projets.

L'année 2025 a été consacrée à des prises de contact entre certaines communes et la SEM ENR 44 afin d'étudier le lancement de quelques projets. Plusieurs projets en photovoltaïque sont en phase étude, ou travaux ou exploitation.

Ces études restent soumises à des dispositions réglementaires qui peuvent remettre en cause leur faisabilité technico économique: les tarifs de rachat pour les ombrières photovoltaïques et les centrales au sol, et l'extension de la zone d'influence du radar militaire de Corcoué sur Logne pour l'éolien.

Contribution aux finalités :





### 1<sup>ier</sup> bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération, sur son patrimoine et les compétences qu'elle exerce.

#### Bilan des émissions de gaz à effet de serre réglementaire de l'Agglo: le BEGES

Clisson Sèvre Maine Agglo, en tant qu'EPCI de plus de 50 000 habitant, a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan porte sur le patrimoine et les compétences exercées par l'Agglomération, sur l'année 2024. Il se distingue du bilan GES du PCAET, qui lui concerne tout le territoire, y compris les GES émis par les habitants.

Ce bilan a pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre émises ou captées dans l'atmosphère (dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, méthane CH<sub>4</sub>, protoxyde d'azote N<sub>2</sub>O, gaz fluorés: HFC, PFC, SF<sub>6</sub>, NF<sub>3</sub>), identifier et mobiliser les gisements de réduction de ces émissions et in fine atténuer le changement climatique.

Ce 1<sup>ier</sup> bilan fait état de l'émission de 14 732 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> sur l'année 2024, dont 3 082 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> provenant de la compétence transférée de traitement des déchets. Cela représente 258 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> par habitant.

Ce bilan sera à renouveler tous les 3 ans.

Contribution aux finalités :





## Energie

**La mission Conseil en Energie Partagée c'est**

**16**

communes accompagnées  
Et l'Agglo

**246**

bâtiments publics concernés par la mission

**140** kWh

ep (énergie primaire) consommés par m<sup>2</sup> de bâtiment en moyenne

chiffres consolidés 2024

Contribution aux finalités :





**L'Espace conseil énergie de l'Agglo: des conseils gratuits, neutres et indépendants sur la rénovation énergétique également à destination des entreprises du petit tertiaire.**

**En 2025 :**

**5**

diagnostics téléphoniques

**5**

rendez vous personnalisés

**Contribution aux finalités :**



### Espace conseil énergie pour les entreprises du petit tertiaire :

Depuis 2022, Clisson Sèvre Maine Agglo organise un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique des entreprises du petit tertiaire, en partenariat avec l'association Alisée, et en co-financement avec la Région Pays de la Loire. Ce dispositif s'était pleinement déployé en 2023.

Ce dispositif, gratuit pour les entreprises, permet la visite d'un conseiller neutre et indépendant dans les locaux de l'entreprise pour un diagnostic et des propositions d'amélioration (éco-gestes et / ou travaux).

En 2025, 5 conseils par appel téléphonique et 5 rendez-vous personnalisés ont ainsi été utilisés par les entreprises, soit une sollicitation similaire à 2023 et 2024.



## Energie et eau

**2<sup>nd</sup> défi énergie et eau**

**En 2024/2025**

**14 foyers inscrits**

**8% d'économie  
d'énergie dans un  
contexte de  
sobriété déjà  
enclenché**

### **2<sup>nd</sup> défi énergie et eau auprès des habitants**

Fin 2024, Clisson Sèvre Maine Agglo a renouvelé l'organisation d'un défi énergie et eau auprès de ses habitants.

14 foyers, répartis en 2 équipes, se sont inscrits pour relever le défi de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, en réalisant des éco-gestes, sans investir dans des travaux. La mobilisation a donc été moindre qu'à la 1<sup>ière</sup> édition.

De décembre 2024 à fin avril 2025, les participants ont été accompagnés dans leurs actions via:

- Le prêt d'une mallette avec du matériel pour concrétiser les éco gestes
- Un atelier au domicile de chaque équipe pour utiliser cette mallette.
- Des défis bimensuels proposés par l'animateur
- Un suivi mensuel des consommations
- 2 rencontres en commun au cours du parcours.

Le défi s'est clôturé par la visite d'une maison rénovée très performante, pour ouvrir le débat vers la rénovation énergétiques des habitations.

En moyenne, les équipes ont diminué leur consommation d'énergie de 8%, et ce dans un contexte d'actions de sobriété énergétique déjà enclenchées depuis 2 ans. Les résultats d'économie d'eau ne sont hélas pas exploitables.

**Contribution aux finalités :**





## Patrimoine public / Energie

**En 2025**

**Siège de l'agglo  
36 kWc installés, qui  
ont produit  
38 MWh.**

**Sur la piscine  
Aquaval'Maine,  
installation de 125  
kWc mis en service  
fin mars 2025, qui  
ont produit  
85 MWh.**

### **Suivi de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de CSMA:**

L'installation photovoltaïque installée en toiture du siège communautaire a permis de couvrir 52% des consommations électriques totales, qui sont le cumul d'une production supérieure à l'an dernier, et en parallèle d'une diminution des consommations énergétiques du siège, grâce à un meilleur pilotage, en adaptant le fonctionnement aux horaires d'ouverture du site.

Sur la piscine Aquaval'Maine à Aigrefeuille, le projet photovoltaïque en toiture et sur le parking a été mis en service fin Mars 2025, le taux de couverture sur ces 8 mois d'exploitation est de 23 %, en conformité avec l'objectif visé.

Dans la poursuite du déploiement des énergies renouvelables, afin de contribuer au mix énergétique du territoire, l'Agglo a retenu un candidat pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Quatrain à Haute Goulaine. (Travaux prévus en 2026).

Pour l'alimentation directe en électricité de ses bâtiments, l'Agglo étudie une opération d'autoconsommation collective via la construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la gare de Gorges. Cela signifie que l'électricité produite alimenterait l'intégralité des sites de l'Agglo à l'échelle du territoire.

Contribution aux finalités :





## Patrimoine public

**860** points

lumineux environ dont  
110 en LED

**410** points

lumineux vétustes  
environ

**41%**

d'économie d'énergie  
prévues avec le  
remplacement des  
**410 points lumineux**  
vétustes

### Schéma directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) des Zones d'activité économique :

En 2023, Clisson Sèvre Maine Agglo a missionné son gestionnaire de patrimoine d'éclairage public pour la réalisation d'un Schéma directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) des Zones d'activité économique.

Le but du SDAL est de donner un cadre général à la rénovation de l'éclairage public en prenant en compte :

- Le besoin réel d'éclairer l'espace public
- La limitation de la dépense énergétique
- L'intégration du développement durable, en particulier la prise en compte des trames verte, bleu et noir
- La maîtrise des coûts de fonctionnement

Les investissements ont démarré en 2025, avec le remplacement de 26 lanternes, et se poursuivront sur plusieurs années, avec en 2026 70 lanternes dorées et déjà programmées.

Contribution aux finalités :





## Transports et Mobilités

**La Stratégie Mobilité c'est :**

**1 réseau de transports collectifs**  
**2 déploiements d'offres de covoiturage (mise en relation et étude de ligne)**

**5 Plans de Mobilité Employeurs Communs d'ici 2026**

### Stratégie mobilité :

Approuvée en Conseil communautaire du 23 mai 2023, la Stratégie Mobilité est issue de l'étude de préfiguration d'un réseau de transports collectifs lancée en 2022. Partant des besoins de mobilité exprimés par les habitants et les actifs, le travail partenarial avec les communes et les collectivités voisines a permis de mettre en évidence les différentes solutions de mobilité à décliner sur notre territoire, et qui vont au-delà d'une offre de transport collectif.

Les principaux enjeux de la Stratégie Mobilité communautaire sont :

- Accéder à la métropole Nantaise pour l'ensemble des communes, en s'appuyant sur les offres structurantes existantes et en facilitant le rabattement sur le réseau TAN et ferroviaire
- Accéder au pôle clissonnais (équipements et parcs d'activités), à la fois à l'échelle du tissu urbain dense mais également des autres communes de la Communauté d'agglomération
- Accéder aux polarités locales et aux services du quotidien, à partir des communes de proche périphérie

Le budget estimatif de l'ensemble de ces projets opérationnels est de 2,3 M€ d'ici 2026 (en prenant en compte le financement des aménagements cyclables à hauteur de 1 M€ / an).

Dans ce cadre, le Versement Mobilité est levé auprès des employeurs publics et privés du territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour financer l'ensemble de ces projets de Mobilité.

**Contribution aux finalités :**





## Transports et Mobilités

Le Vélo sur le territoire c'est :

**405 km**

De sentiers à vocation cyclable

**231 km**

De voies praticables déjà

**70 km**

de voies à réaménager

**33 km**

de voies cyclables à créer

### Schéma Vélo Communautaire :

En parallèle du Plan Global de Déplacement, Clisson Sèvre et Maine Agglo a réalisé un Schéma Vélo communautaire, travail collaboratif avec les 16 communes, qui prévoit **une cohérence et la continuité des itinéraires sur l'ensemble du territoire.**

Il s'appuie sur une étude de faisabilité réalisée en 2020, qui fournit des préconisations techniques sur les aménagements et des estimations de coûts de travaux.

Le Schéma Vélo s'inscrit sur le long terme, les travaux ont débuté en 2018 et devraient se terminer en 2028.

La programmation budgétaire du Schéma vélo a été adoptée mi 2021 en Conseil Communautaire.

D'ici 2026, le soutien financier de la Communauté d'Agglomération envers les communes représente un investissement de 5,38 millions €.

Les travaux sont également rendus possibles par le soutien financier de l'État, de la Région Pays de la Loire et du Département Loire-Atlantique.

Contribution aux finalités :





## Développement économique

**6** animations

autour de la  
transition  
écologique

**70**

entreprises  
touchées

**83**

participants

Contribution aux finalités :



### La semaine des transitions :

Du 2 au 5 juin 2025, Clisson Sèvre Maine Agglomération a organisé une nouvelle édition de la Semaine des Transitions, suite au succès des trois précédentes éditions. Cet événement, dédié aux transitions écologiques, numériques et managériales, avait une nouvelle fois pour ambition de renforcer l'attractivité des entreprises locales.

Au programme : quatre jours d'animations variées, comprenant afterworks, témoignages, conférences, ateliers et tables rondes. Parmi les temps forts, un événement s'est déroulé à la Vill'Apostrophe à Clisson.

Les maîtres mots de cette semaine ont été : échanger, s'inspirer et agir. Les participants ont pu explorer diverses thématiques liées aux transitions :

- Le leadership coopératif
- Formation au crowdfunding
- La coopération entre entreprises d'un parc d'activités
- Agir dans un contexte d'incertitude
- L'entrepreneuriat engagé
- Se réapproprier sa capacité d'agir

Au total, 83 participants (hors élus et services) ont assisté à la Semaine des Transitions, représentant un ensemble de 70 entreprises, soit une fréquentation qui se stabilise par rapport à l'an dernier. Cet événement a non seulement permis d'enrichir les connaissances des participants, mais aussi de créer des synergies pour agir face aux défis actuels.



## Développement économique

**Le parcours  
transition  
écologique  
2024/2025 c'est**

**4 entreprises  
accompagnées**

**Pendant 8 mois**

### Le parcours transition écologique :

La nécessaire transition écologique invite à questionner le modèle économique des entreprises. C'est pourquoi, Clisson Sèvre Maine Agglo en partenariat avec l'ADEME Pays de la Loire et l'association Mission Change a conçu un parcours unique et innovant dédié aux Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries. Fort du succès de la 1iere édition en 2023, une seconde édition a été lancée en 2024, sur le même format.

Il s'agit d'un parcours sur-mesure en 6 étapes sur 8 mois mêlant accompagnement individuel et temps d'intelligence collective en lien avec l'écosystème local et régional.

Pour cette seconde promotion, 4 entreprises du territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo, n'ayant pas encore démarré leur transition écologique, ont souhaité rejoindre le parcours, s'ajoutant aux 7 de la précédente édition pour un total de 11 entreprises accompagnées sur 2 ans.

Le parcours porte sur un accompagnement individuel apprenant de 8 mois sous forme de diagnostic et de premiers pas à la transformation des modèles économiques des 11 entreprises engagées.

Le parcours est composé :

- De temps individuels sur mesure notamment pour la partie diagnostic (comportant une approche climatique et une analyse des limites du modèle compte tenu des risques) et la préparation de la feuille de route (objectifs, plans d'actions, planification, conduite du changement)
- De 4 journées en inter-entreprises pour favoriser l'intelligence collective et les regards croisés entre entreprises sur les parties : comprendre, inspirer, projeter le modèle de demain et planifier/diffuser.

A l'issue du parcours chaque entreprise repart avec un bilan carbone complet, un diagnostic de la chaîne de valeur, une feuille de route de transformation.

**Contribution aux finalités :**





# PRÉServation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

Cycle de l'eau

Equipements aquatiques

Urbanisme et habitat

Développement économique





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Le cycle de l'eau

**La gestion de l'eau sur le territoire c'est :**

**En assainissement collectif :**

**424 km**

De réseau

**31 stations**

D'épuration

**En eaux pluviales :**

**570 km**

De réseau estimé

**268 bassins de rétention**

**Données mises à jour en 2025 suite au géoréférencement des réseaux**

**Contribution aux finalités :**

### Structuration des compétences « cycle de l'eau » à l'Agglo

Dans le cadre de la loi NOTRe prévoyant le transfert obligatoire de la compétence « eau » vers les communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020, l'Agglo a pris la compétence eau et assainissement, qui regroupe :

- l'eau potable,
- l'assainissement collectif,
- l'assainissement non collectif,
- la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations),
- les eaux pluviales urbaines

Dans le cadre de la poursuite de la structuration des services, l'Agglo a lancé en 2023 un schéma directeur des eaux usées et des eaux pluviales urbaines à l'échelle de tout le territoire c'est-à-dire un état des lieux précis des installations du territoire.

Ce schéma directeur a avancé en 2025, avec une restitution de l'état des lieux en COPIL. La mise à jour des plans et le géoréférencement des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble des 16 communes de l'agglo sont finalisés, l'intégration SIG aura lieu au premier trimestre 2026.

En assainissement collectif, la campagne de mesures de nappe basse sur la base des données d'autosurveillance déjà collectées et les investigations réseaux (ITV et tests fumée) ont eu lieu au deuxième semestre 2025. Ces nouvelles étapes ont permis de répertorier et confirmer les secteurs sensibles aux eaux parasites.





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Le cycle de l'eau

### La reconstruction de la station d'épuration de Boussay, c'est :

- l'abandon d'une lagune d'épuration obsolète et vieillissante de 2000 Equivalents Habitants

- l'amélioration du rejet au milieu naturel (la Sèvre nantaise) qui était non conforme

- Le traitement par une station à boues activées plus performante et qui permet à la commune d'accueillir de nouveaux habitants

### Travaux sur stations d'épuration

Les rénovations des stations d'épuration visent à :

- Entretenir le patrimoine vieillissant de certains ouvrages
- Protéger le milieu naturel en limitant les débordements dans les cours d'eau.
- Mieux traiter la pollution issue des stations d'épuration en rénovant les filières de traitement des eaux usées par des filières ayant de meilleures performances et de meilleurs rendements.

#### Reconstruction de la station d'épuration de Boussay :

La station d'épuration de Boussay est constituée d'une lagune aérée qui permet de traiter la charge polluante de 2000 EH (équivalents habitants). Cette station est aujourd'hui largement sous-dimensionnée (elle est à saturation organique et hydraulique), ne traite pas correctement les effluents et ne répondait plus aux normes de rejet des eaux traitées (en particulier le phosphore). Après une maîtrise d'œuvre commencée en 2023, le choix a été fait de construire une nouvelle station d'épuration de type boues activées de 3100 EH, qui va améliorer la qualité du rejet au milieu naturel et va permettre d'accueillir de nouveaux abonnés.

Les travaux ont démarré fin 2024, pour environ 1 an de travaux, et pour un budget de 2 millions d'euros environ. Ils sont achevés.

Tous ces travaux ont été réalisés en assurant la continuité de service (l'ancienne station d'épuration est restée en exploitation le temps des travaux puis sera démolie et comblée ensuite) et avec une subvention de l'agence de l'Eau Loire Bretagne et de la préfecture de Loire Atlantique.

### Contribution aux finalités :





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Le cycle de l'eau

### Diminution des rejets d'eaux usées au milieu naturel

### Protection & préservation de la ressource en eau

### L'assainissement non collectif, c'est :

- **4587 installations à l'échelle des 16 communes**
- **Un objectif de 60% de conformité à la fin du mandat, atteint**

### Amélioration de l'état de conformité du parc d'assainissement non collectif

Clisson Sèvre et Maine Agglo dispose de la compétence assainissement non collectif depuis sa création en 2017. Chaque usager d'assainissement non collectif dispose d'une mini station d'épuration chez lui, qu'il doit dimensionner et entretenir, sous contrôle du SPANC, et qui constituent autant de rejets diffus au milieu naturel qu'il y a d'installations. L'impact ponctuel cumulé au milieu naturel est donc majeur si des non-conformités existent.

Avec 4587 installations d'assainissement non collectif réparties sur ses 16 communes, Clisson Sèvre et Maine Agglo disposait en 2021 d'un assez mauvais état de parc, puisque seulement 46% des installations étaient conformes à cette date. Les élus ont décidé en 2022 de prioriser cette reconquête du milieu naturel dans le projet de territoire en mettant en place des mesures pour atteindre un taux de conformité de 60% des installations en 2026 :

- Augmentation de la fréquence de contrôles pour les installations non conformes : tous les ans pour les usagers ne disposant pas d'installations, tous les 4 ans pour les usagers ayant un dispositif présentant des risques pour la santé et l'environnement
- Recrutement de 3 techniciens supplémentaires de la cellule contrôle de Clisson Sèvre et Maine Agglo
- Mise en place de pénalités financières pour les usagers ne disposant pas d'installations ou suite à une vente immobilière, pour contraindre à la réhabilitation

A fin 2024, le taux de conformité s'élevait à 63,7%, en tenant compte d'une évolution de la méthode de calcul de l'indicateur national, traduisant une accélération de la mise en conformité. 42 pénalités ont été envoyées en 2024 aux nouveaux propriétaires d'un logement équipé d'une installation d'assainissement non conforme.

### Contribution aux finalités :





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Le cycle de l'eau

2025

### La mise en séparatif des réseaux du centre Bourg à Boussay, c'est :

- la création d'un réseau d'eaux pluviales en parallèle d'un réseau d'eaux usées
- la suppression des conduites passant en domaine privé lorsque cela est possible
- Le renouvellement et/ou la création de 115 branchements eaux usées et eaux pluviales pour les usagers

### Mise en séparatif de réseaux unitaires

La mise en séparatif des réseaux unitaires visent à :

- Optimiser le fonctionnement du réseau de collecte et de la station d'épuration (*fonctionnement fortement impacté lors de périodes de pluie à cause de l'augmentation des eaux parasites qui dégradent l'efficacité du traitement*).
- Lutter contre le risque d'inondation et de dégâts chez les usagers.
- Protéger le milieu naturel en évitant les déversements qui génèrent des pollutions.
- Supprimer les conduites et branchements passant en domaine privé en les remettant sur le domaine public lorsque cela est techniquement possible.

### Mise en séparatif des rues Chevardin, du Stade, des Genêts, des Tisserands à Boussay :

Il s'agit de poser 950 ml de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et 410 ml de branchements.



Les travaux ont démarré en octobre 2025, pour environ 6 mois de travaux, et pour un budget de 860 000 euros environ. Ils sont réalisés en assurant la continuité de service et sont autofinancés par le budget assainissement collectif de Clisson Sèvre et Maine agglo.

### Contribution aux finalités :





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Le cycle de l'eau

**La compétence eau potable c'est :**

- ✓ **La production d'eau potable**
- ✓ **Le transport de l'eau potable jusqu'à son lieu de stockage**
- ✓ **La distribution aux usagers**

**La gestion de l'eau potable à l'échelle du territoire c'est :**

**782 km**  
**de réseau de distribution**  
**5 réservoirs**  
**26 300 abonnés**

**Contribution aux finalités :**





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Equipements aquatiques

2025

### Des mesures d'hygiène prises dans les centres aquatiques, afin de :

- **Diminuer la consommation d'eau**
- **Diminuer le recours aux traitements par produits chimiques**

#### Mesures d'hygiène dans les centres aquatiques

Des mesures d'hygiène ont été prises en 2025 dans les centres aquatiques de l'Agglo Aquaval'Sèvre et Aquaval'Maine:

- Le port du bonnet de bain
- La douche savonnée (avec la mise en place de distributeurs de savon à disposition gratuitement)

D'abord incitatives, ces mesures ont été rendues obligatoires au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Ces mesures visent à:

- Améliorer l'hygiène et le confort des nageurs: le bonnet évite la perte de cheveux qui surnagent
- Limiter les produits de traitement et préserver l'environnement : le recours à des traitements chimiques et lampes UV sont nécessaires pour neutraliser les matières organiques qui se déposent dans l'eau (cheveux, sueur, gel, maquillage...), et nécessitent un renouvellement de l'air. Cette mesure peut avoir un impact à long terme sur la santé des maîtres nageurs sauveteurs.
- Faire des économies d'eau : la diminution des saletés présentes permet de diminuer le renouvellement de l'eau
- Faciliter l'entretien des filtres: les cheveux venant boucher les filtres

Contribution aux finalités :





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Urbanisme et habitat

**Révision du Schéma de cohérence territorial (SCOT) pour répondre notamment aux prochains défis de sobriété foncière imposés par la législation, le ZAN «zéro artificialisation nette »**

### Révision du schéma de cohérence territorial (SCOT) :

Le syndicat mixte du pays du vignoble nantais a décidé en 2020 la révision du schéma de cohérence territorial (SCOT). Cette nouvelle révision vise à répondre à des besoins d'actualisation juridique (loi ELAN, ordonnances du 17 juin 2020 notamment) et à ajuster le projet au regard des nouveaux défis qui se posent au territoire, notamment en termes de sobriété foncière.

En 2025, la collectivité a participé en tant que Personne Publique Associée (PPA) à la phase d'approbation du SCOT suivant l'arrêt du projet le 18 novembre 2024 .

Le SCOT a été approuvé par le Comité Syndical le 15 décembre 2025.

Contribution aux finalités :





# PRÉServation de la biodiversité, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Développement économique

2025

**La stratégie  
foncière  
économique  
durable c'est**

**500  
entreprises  
consultées**

**Pendant 12 mois**

**Contribution aux finalités :**



### La stratégie foncière économique durable :

Clisson Sèvre et Maine Agglo a souhaité lancer en 2025 une étude stratégique portant sur son foncier économique. En adoptant une stratégie foncière économique durable la collectivité vise à créer un environnement propice au développement des activités économiques tout en garantissant une gestion durable et équilibrée des ressources foncières. Cette stratégie devra se concrétiser par un ensemble de mesures et d'actions planifiées visant à gérer, à développer et à optimiser l'utilisation des parcelles à vocation économique. In fine, il s'agit de répondre aux besoins des entreprises en favorisant le développement économique local et en assurant une utilisation efficace et équitable des ressources foncières.

Cette stratégie foncière s'inscrit pleinement dans l'objectif de zéro artificialisation nette. Elle se veut pragmatique, en s'appuyant sur des retours d'expérience concrets et innovants. Elle vise à identifier les solutions les plus appropriées pour mettre en œuvre l'ensemble des actions et disposer d'une véritable grille de lecture permettant de repenser les projets d'aménagement et de commercialisation dans une logique de sobriété foncière et de développement durable.

Cette stratégie vise à répondre à 4 enjeux majeurs :

- Préserver le foncier économique, une ressource rare (sobriété et durabilité)
- Éviter la spéculation foncière : garder la main
- Accueillir et permettre le développement des entreprises endogènes
- Maintenir les ressources de l'Agglo

Trois phases distinctes durant cette stratégie :

- Phase 1 : diagnostic (mai à septembre 2025);
- Phase 2 définition de l'ambition politique (octobre à janvier 2026);
- Phase 3 : élaboration du plan d'action (février à mai 2026)



# ÉPANOUISSLEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Equipements aquatiques

Transports et mobilités

Tourisme

Alimentation

Urbanisme et habitat





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Equipements aquatiques

2025

**Reconstruction  
d'Aquaval Sèvre,  
un projet  
audacieux et  
novateur d'un  
point de vue  
environnemental,  
pour une  
ouverture en 2028**

### Reconstruction d'Aquaval'Sèvre

L'équipement actuel présentant de forts signes de vieillissement, avec une réhabilitation très onéreuse, l'Agglo a fait le choix d'investir dans la reconstruction de la piscine Aquaval Sèvre à Clisson.

Le périmètre du projet repose sur 5 axes majeurs :

- Disposer d'un équipement moderne et performant en misant sur l'exemplarité et la performance énergétique
- Reconstruire sur l'emplacement actuel de la piscine pour optimiser le foncier disponible
- Assurer une continuité de service pendant les travaux
- Impliquer les usagers pour un équipement adapté et accessible à tous les publics et à tous les usages
- Conforter une offre de services de qualité, en particulier pour l'apprentissage de la natation

Aqua'val Sèvre sera l'une des premières piscines en France à adopter un concept de bassins extérieurs couverts. Ils seront protégés du vent et des intempéries par des baies vitrées de 2m30 et recouverts d'une charpente avec toile géotextile. La ventilation se fera de manière naturelle, par la circulation d'air au-dessus des baies vitrées. Cette halle non chauffée et le traitement d'air naturel permettront de réduire les consommations d'énergie.

La performance énergétique de l'équipement sera recherchée à tous les niveaux. Le chauffage de l'eau sera assuré par un mix énergétique essentiellement renouvelable (géothermie, panneaux photovoltaïques).

La piscine sera également équipée d'un nouveau système de filtration de l'eau où la perlite (roche volcanique) viendra remplacer le sable. A la clé, des économies d'eau, d'énergie et moins de produits de traitement pour le confort des nageurs et des équipes.

Contribution aux finalités :





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Transports et mobilités

**40 km  
d'itinéraires  
cyclables déjà  
aménagés**

### Aménagements cyclables engagés en 2025

Les aménagements cyclables constituent un réseau cyclable intercommunal et facilitent les déplacements entre communes voisines, pour favoriser une utilisation du vélo au quotidien, notamment pour les trajets domicile-travail et vers les pôles de centralité : gares, établissements scolaires, parcs d'activités, centres-villes et commerces.

Dans le cadre de son Schéma Vélo communautaire, Clisson Sèvre et Maine Agglo consacre un budget dédié à l'aménagement d'itinéraires cyclables, à hauteur d'environ 900 000 € par an depuis 2022 (soit près de 16 € / hab. / an).

Près de 40 km d'itinéraires cyclables ont été aménagés sur le territoire depuis le début des travaux en 2020, soit 10 km en 2025 (-15% par rapport à 2024).

Les itinéraires cyclables réalisés au titre de l'année 2025 sont:

- Des aménagements cyclables intra-muros sur Boussay, Clisson, Gorges et Haute-Goulaine.
- Des liaisons cyclables structurantes entre Aigrefeuille-sur-Maine et Remouillé (2<sup>ème</sup> phase de 1,2 km), entre Gétigné et Boussay (1<sup>ère</sup> phase de 1,2 km), entre La Haye-Fouassière et la CCSL (1,6 km) et entre Saint-Lumine-de-Clisson et la gare de Gorges (1<sup>ère</sup> phase sur Gorges de 1,5 km).

Contribution aux finalités :





## ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

### Transports et mobilités

**La location longue durée de VAE sur le territoire c'est :**

**100**

**VAE « standards » tout équipés**

**20**

**VAE spéciaux**

**464**

***utilisateurs depuis la création du service***

**Des changements de pratique engendrés**

**Contribution aux finalités :**





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Tourisme

- ✓ **Reprise de compétence au 1ier janvier 2024**
- ✓ **26 sentiers en petite randonnée**
- ✓ **266 km de sentiers pédestres**

### Sentiers pédestres

Du fait de la reprise de la compétence pleine et entière «sentiers pédestres» depuis le 1er janvier 2024, anciennement déléguée à l'Office de Tourisme, Clisson Sèvre et Maine Agglo a défini une nouvelle organisation de cette compétence. De ce fait, un poste de Technicien Randonnée pédestre et cyclable a été créé au sein du service Transports et Mobilité, pour suivre le déploiement et la gestion de l'ensemble des sentiers de randonnée, en lien avec les communes et les partenaires (associations, SPL Clisson Sèvre Loire Tourisme, Département de Loire-Atlantique, Comité Départemental de Randonnée).

En 2025, le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo est parcouru par près de 266 km de sentiers pédestres répartis sur 15 communes (sauf Saint-Hilaire-de-Clisson). Dans une démarche de promotion touristique et de valorisation du patrimoine naturel et architectural, plusieurs de ces sentiers sont labellisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, dont un sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP de Sèvre et Maine) et 26 sentiers balisés en Petite Randonnée.

Suite à l'évolution des subventions départementales et du reclassement des itinéraires en 2027, la moitié des itinéraires de petite randonnée ne seront plus valorisées par le département et l'Agglo, et pourraient être amenés à disparaître.

Contribution aux finalités :





## ÉPANOISSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

### Alimentation

Réalisation d'un annuaire de producteurs locaux

107  
producteurs

#### Alimentation

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, la communauté d'agglomération avait lancé en 2023 un diagnostic complet autour de l'alimentation et des circuits courts, dans le but d'étudier les possibilités de développer une alimentation plus « locale ».

Les travaux ont abouti à la décision de réaliser un annuaire des producteurs locaux vendant en circuit court sur le territoire. Cet annuaire a été publié fin septembre 2025.

Il se présente sous la forme d'un site internet, et d'une application mobile responsive. Ce format permet une actualisation au fil de l'eau.

Au lancement de l'annuaire, ce sont 27 producteurs alimentaires, et 80 viticulteurs qui ont intégré l'annuaire.

Les filières présentes dans l'annuaire sont:

- Fruits et légumes,
- Viandes
- Produits laitiers
- Produits céréaliers
- Œufs
- Plantes aromatiques et médicinales,
- Vins
- Jus de fruit

Contribution aux finalités :





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Urbanisme et Habitat

Approuvé en 2021,  
le premier  
**Programme  
Local de  
l'Habitat (PLH)**  
de Clisson Sèvre et  
Maine Agglo  
s'engage sur la mise  
en œuvre d'une  
**politique de  
l'habitat  
ambitieuse**, avec  
la production de  
logements pour  
répondre à la  
croissance  
démographique.

### Programme Local de l'Habitat

Ce Programme Local de l'habitat se décline en 5 grandes orientations :

- Anticiper le développement du territoire
- Produire une offre nouvelle
- Conforter la qualité de l'habitat existant
- Mieux accompagner les différents publics
- Suivre et animer le PLH

Les chiffres clés des **objectifs** du PLH :

- une croissance annuelle de **+1,2 %** entre 2021 et 2027 (durée du PLH), soit 60 889 habitants au 1er janvier 2026
- une production de **2 474 logements sur les 6 ans** du PLH, soit 412 logements par an
- au moins **449 logements locatifs sociaux** sur les 6 ans du PLH, soit 75 logements par an
- au moins **15 logements privés conventionnés ANAH** sur les 6 ans du PLH
- au moins **299 logements en accession à prix maîtrisé** (Prêt Social Location Accession PSLA, Bail Réel Solidaire BRS et terrains à bâtir communaux)

Une chargée de mission anime ce programme.

Contribution aux finalités :





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Urbanisme et Habitat

**Les actions du PLH mises en œuvre en 2025 portent sur :**

**Le bilan à mi-parcours du PLH**

**La subvention de 53 logements locatifs sociaux**

### Programme Local de l'Habitat

- La collectivité a réalisé en 2025 le bilan de mi-parcours de son PLH. Sur la base du diagnostic mis à jour, ce bilan a permis de confirmer les enjeux du territoire en termes d'habitat et de logement et les actions à mettre en œuvre pour les trois prochaines années.
- La collectivité a également attribué en 2025 en application du règlement d'intervention en faveur de la production de logement social, 192 800 euros de subventions pour la réalisation de 53 logements locatifs sociaux répartis sur trois opérations sur le territoire : une opération de 14 logements locatifs sociaux à Gorges (56 800 euro), une opération de 31 logements locatifs sociaux à Aigrefeuille-sur-Maine (94 600 euro) et une opération de 8 logements locatifs sociaux à Monnières (41 400 euro). De 2022 à 2024, 29 logements locatifs sociaux de deux opérations, avaient bénéficié de cette subvention pour un montant de 82 700 euro. La subvention 2025 est donc 2 fois supérieure au cumul des 2 précédentes années.

**Contribution aux finalités :**





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Urbanisme et Habitat

**Les actions du PLH mises en œuvre portent en 2025 sur:**

**L'accompagnement de :**

- **travaux de rénovation énergétique d'ampleur pour 30 logements**
- **Travaux pour le maintien à domicile pour 36 logements**

### Programme Local de l'Habitat

En 2025, la collectivité a poursuivi d'une part les actions réalisées dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (lancée en 2022) sous la forme d'une convention de Pacte Territorial France Rénov' avec l'ANAH, et d'autre part le déploiement d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) 'précarité énergétique' et 'maintien à domicile' (lancé en 2022).

Ce programme en partie financé par l'ANAH, dont la collectivité a confié l'animation à Citémétrie, visait la réhabilitation de 389 logements entre juillet 2022 et décembre 2025 : 209 logements pour la rénovation énergétique et 180 logements pour le maintien à domicile des propriétaires. Pour la réalisation de ce programme, la collectivité a signé en 2022 une convention avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique délégataire des aides de l'ANAH sur le territoire, qui a été avenanté plusieurs fois pour tenir compte de la dynamique constatée sur le territoire.

En 2025, le PIG a permis de définir des projets de travaux et de déposer les dossiers de demande de financement pour le compte des propriétaires, pour 36 logements (dont 25 validés à fin 2025) dans le cadre du maintien à domicile et pour 30 logements (dont 25 validés à fin 2025) dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, qui illustre la poursuite de la bonne dynamique observée pour les deux thématiques ces dernières années.

Depuis juillet 2022, 6 157 020 euros HT de travaux ont été engagés (1 605 198 euros HT pour le maintien à domicile et 4 551 822 euros HT pour l'énergie). 4 286 557 euros de subventions (1 072 906 euros pour le maintien à domicile et 3 213 650 euros pour l'énergie) ont été demandées auprès des financeurs (ANAH, Région Département...) pour financer ces travaux.

**Contribution aux finalités :**





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Urbanisme et Habitat

**L'Espace conseil énergie de l'Aggo: des conseils gratuits, neutres et indépendants sur la rénovation énergétique à destination des habitants.**

**En 2025**

**634  
conseils  
téléphoniques**

**157**

**Rendez vous personnalisés**

**12**

**Accompagnements à domicile**

### Espace conseil énergie pour les habitants :

En 2022, Clisson Sèvre Maine Agglo a lancé un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique des habitants, en co-financement avec la Région Pays de la Loire. Ce dispositif a été reconduit jusqu'en décembre 2025, en attente d'un nouveau dispositif.

Ce dispositif met à disposition des habitants des conseillers neutres et indépendants pour les guider dans leurs choix de travaux pour la rénovation énergétique de leur logement. Totalement gratuit pour les habitants, ceux-ci peuvent bénéficier de renseignements par téléphone, puis, si nécessaire, bénéficier d'un rendez-vous d'une heure avec un conseiller pour détailler leur projet, leurs choix techniques, leurs devis, etc..

En 2025, 634 appels téléphoniques et 157 rendez-vous personnalisés ont ainsi été proposés aux habitants. L'année 2025 a été marquée par la suspension pour 3 mois des dépôts de dossiers à destination des rénovations énergétiques d'ampleur, cela a impacté la sollicitation du service. Par rapport à 2024, nous observons une baisse d'environ 22% des appels téléphoniques et de 4% des rendez-vous personnalisés en permanence.

L'espace conseil énergie propose également un programme d'animations autour de la rénovation énergétique des habitations, sur différentes communes de l'Agglo.

En 2025, les habitants ont ainsi pu bénéficier de :

- 2 webinaires
- La présence à la Foire d'Aigrefeuille-sur-Maine le 5 avril
- 1 balade thermique (la seconde ayant été annulée)

Par ailleurs un atelier autour de MonAccompagnateurRénov' et une conférence sur le bâti ancien animée par Maisons Paysannes de France ont été organisées à destination des professionnels de la rénovation.

**Contribution aux finalités :**





# ÉPANOUISSSEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## Urbanisme et Habitat

### Réalisation d'une étude de préfiguration d'une Maison de l'Habitat

#### Etude de préfiguration d'une Maison de l'Habitat

Lancée en 2024, l'étude de préfiguration préalable à la création d'une Maison de l'habitat, intégrant le futur Espace Conseil France Rénov multithématisé (rénovation énergétique, adaptation, habitat dégradé) s'est terminée en mars 2025.

L'étude a permis de définir l'organisation de la future maison de l'habitat, son fonctionnement, le niveau de service qui pourra être proposé, les partenariats à mettre en place avec les acteurs de l'habitat, les outils de communication et de promotion, ainsi que les actions de mise en réseaux et de formation des professionnels de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier à créer.

Cette maison de l'habitat ouvrirait en 2026.

#### Contribution aux finalités :





# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Transports et mobilités



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

**53**

établissements desservis

**5092**

élèves utilisant les transports scolaires

Contribution aux finalités :



### Transports scolaires

Un service complet de transports scolaires est organisé sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, depuis les communes de résidence des élèves vers leurs établissements scolaires (primaires, collèges et lycées). Le nombre d'usagers continue de baisser par rapport à l'année scolaire 2024-2025.

Pour l'année scolaire 2025-2026 :

- **4 110 élèves** de Clisson Sèvre et Maine Agglo sont inscrits aux transports scolaires, dont 13 % sont des élèves primaires, 57 % sont des collégiens et 30 % sont des lycéens.
- **982 élèves** des territoires voisins bénéficient également de transports scolaires à destination des établissements scolaires (collèges et lycées) du territoire communautaire.

Concernant les établissements scolaires desservis :

- **31 écoles primaires** (publiques et privées) ;
- **15 collèges** (publics et privés), dont 7 sur le territoire communautaire ;
- **7 lycées** (publics et privés), dont 2 sur le territoire communautaire ;

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

**126 usagers inscrits depuis le lancement en juillet 2024**

**2 887 réservations**

**Du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 octobre 2025**

### Transport A la Demande

Un service de transport à la demande est mis en place depuis plusieurs années par la Région des Pays de la Loire, pour les habitants du territoire du Vignoble.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, et en accord avec Clisson Sèvre et Maine Agglo, le service de Transport A la Demande a évolué pour s'adapter aux besoins plus spécifiques des actifs du territoire.

Ce service fonctionne désormais du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Il permet aux habitants de se rendre sur le lieu qu'ils souhaitent depuis et vers des points d'arrêts définis (39 points sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo), avec une desserte plus large pour les pôles de centralité (gares, parcs d'activités).

Ce service nécessite une inscription gratuite au préalable auprès de la plateforme téléphonique ou le site Internet Aléop.

Pour les Personnes à Mobilité Réduite et les personnes de plus de 75 ans, les trajets sont possibles d'adresse à adresse.

Ce service est financé par le versement mobilités.

Contribution aux finalités :



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

**215**  
**voyageurs en moyenne par jour du lundi au vendredi**

**138**  
**voyageurs en moyenne par jour le samedi**

### Transports Collectifs

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, une première ligne régulière de transport collectif a été mise en place, reliant la gare de Clisson, les bourgs de Clisson et de Gétigné, et les parcs d'activités de Gétigné.

Ce transport gratuit fonctionne du lundi au vendredi, avec une fréquence à 30 minutes en heures pleines et à 60 minutes en heures creuses. Une amélioration a été apportée, par rapport à l'expérimentation de 2022, avec un fonctionnement à l'heure le samedi, et une desserte du parc d'activité de Calin en heures creuses.

Après 1 an de fonctionnement, les chiffres de fréquentation se sont stabilisés, avec 4660 voyageurs par mois en moyenne.

L'expérimentation d'une seconde ligne a été lancé du 22 avril au 27 juin 2025, permettant de relier la gare de La Haye-Fouassière aux parcs d'activités de Haute-Goulaine et La Haye-Fouassière. Cette expérimentation est issue du plan d'actions du Plan de Mobilité Employeurs Commun de La Lande Saint-Martin, avec un fonctionnement en heures pleines du lundi au vendredi.

Au vu de la fréquentation de cette expérimentation (une moyenne de 18 voyageurs par jour), cette ligne ne verra pas le jour, de nouvelles propositions de solutions de mobilité seront étudiées pour adapter au mieux une offre en adéquation avec les besoins des salariés.

Cette offre de transports collectifs est financée par le versement mobilités.

Contribution aux finalités :



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

**Le covoiturage des habitants de l'Agglo c'est:**

**1 500**  
passagers  
transportés en  
moyenne par mois de  
novembre 2024 à  
octobre 2025

**92** tonnes de  
CO2 économisées sur  
1 an glissant (de  
novembre 2024 à  
octobre 2025)

### Covoiturage

Depuis juillet 2023, Clisson Sèvre et Maine Agglo propose aux habitants et aux actifs du territoire une nouvelle solution de mobilité, par le biais d'une plateforme de mise en relation de covoiturage, qui fonctionne sur tout le territoire.

Cette action de promotion du covoiturage du quotidien se caractérise notamment par un accompagnement personnalisé des entreprises du territoire, pour faciliter les changements de pratiques de mobilité de leurs salariés.

Nous pouvons noter une très forte diminution du recours au covoiturage par les habitants de l'agglo, depuis le début de l'année 2025, du fait de l'arrêt de l'incitation financière initialement apportée par la Région des Pays de la Loire.

En parallèle, Clisson Sèvre et Maine Agglo a lancé fin 2023 une étude d'opportunité pour une autre solution de covoiturage: la mise en place d'une ligne de covoiturage dynamique sur la RD137, en partenariat avec Nantes Métropole, ligne qui relira Nantes à Remouillé, dans les 2 sens de circulation. Cette étude a mis en évidence le potentiel d'utilisateurs et les coûts induits d'un tel service, sur un axe routier très fréquenté entre les 2 territoires . Une expérimentation de 3 ans démarra en mars 2026: la ligne partira de Nantes (Bourdonnières) pour rejoindre Remouillé, avec des arrêts à Château-Thébaud et Aigrefeuille sur Maine.

Le versement mobilités finance en partie ce service.

**Contribution aux finalités :**



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

**10**  
entreprises  
engagées  
dans le 2<sup>nd</sup> plan

### Plan de Mobilité Employeurs Commun

Dans le cadre de la Stratégie Mobilité adoptée en 2023, les élus ont acté d'accompagner les entreprises dans la mise en place, la valorisation et la promotion des solutions de mobilité auprès de leurs collaborateurs.

Un premier Plan de Mobilité Employeurs Commun a été réalisé en 2024 avec les entreprises du Parc d'Activités de La Lande Saint-Martin de Haute-Goulaine, avec un plan d'actions en 4 axes, déployé progressivement entre 2024 et 2026:

- Mutualiser les espaces des stationnement
- Développer les alternatives modales pour accéder au parc d'activités
- Favoriser les mobilités alternatives sur le site
- Animer la démarche du plan de mobilité inter-établissements et promouvoir la mobilité durable

Un second Plan de Mobilité Employeurs Commun a été lancé en début d'année 2025, sur le Parc d'Activités du Haut Coin à Aigrefeuille-sur-Maine.

Ces Plans de Mobilité Employeurs Commun sont financés par le versement mobilités.

Contribution aux finalités :



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



## Transports et mobilités

Le défi mobilité  
2025 c'est

**574**  
participants

**17 714**  
Km écomobiles  
réalisés

**1 222**  
*Kg de CO<sup>2</sup>*  
économisés

### Défi mobilité

Pour la 7ème année consécutive, Clisson Sèvre et Maine Agglo a participé en 2025 au Défi Mobilité en Pays de la Loire. Il permet d'inciter les habitants à tester et/ou à changer leurs habitudes de déplacements pour se rendre au travail ou dans un établissement scolaire.

L'écomobilité prend plusieurs formes : marche à pied, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage, ou télétravail.

Sur cette période, 10 établissements, dont 2 établissements scolaires, ont participé au Défi Mobilité, en mobilisant au total 574 participants qui ont effectué 516 trajets écomobiles. Si le nombre de participants a bien progressé par rapport à l'an dernier (+45%), la baisse du nombre de km effectués vient du fait que les trajets sont moins nombreux et plus courts.

Le défi mobilité est financé par le versement mobilités

Contribution aux finalités :





# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

## Transports et mobilités

2025

26

établissements  
volontaires

1 700

élèves suivent ces formations

### Savoir Rouler A Vélo

Un nouveau service est proposé par Clisson Sèvre et Maine Agglo à l'attention des élèves primaires et collégiens du territoire, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

- Le financement des formations de Savoir Rouler A Vélo pour les élèves primaires
- Le financement des formations « Mécanique Vélo » pour les élèves primaires et collégiens.

Pour l'année scolaire 2025-2026, ce seront plus de 1 700 élèves qui bénéficieront de ces formations dispensées par un prestataire local, La Solid (en groupement avec Solution Vélo et Team'Elles).

Ce nouveau service est financé par le versement mobilités.

Contribution aux finalités :





# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

Gestion des déchets





# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

## Gestion des déchets

### Le PLPDMA c'est :

- **Objectif de réduire de 32% le tonnage des DMA entre 2010 et 2030**
- **8 Axes, 17 actions**
- **9 actions prioritaires déjà bien engagées en 2025**
- **24 animations et temps forts programmés en 2025 sur l'ensemble du PLPDMA**
- **Estimatif de 400 kg/an/hab en 2025 contrairement à 560 kg/an/hab en 2010**

### Mise en œuvre du Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés ( PLPDMA) de Clisson Sèvre et Maine Agglo en 2025:

Voté en Conseil Communautaire le 17 décembre 2024, la mise en œuvre du PLPDMA a démarré dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Composé de 8 axes définis par typologie de déchets et de 17 actions concrètes en faveur de la prévention des déchets, le PLPDMA est une véritable feuille de route pour atteindre l'objectif ambitieux de 380kg/an/hab en 2030.

En 2025 Clisson Sèvre et Maine Agglo a priorisé les actions permettant le plus la réduction de déchets, notamment l'accompagnement au tri à la source des biodéchets, des actions de broyage à destination des particuliers ainsi que la sensibilisation des scolaires à la prévention des déchets.

Clisson Sèvre Maine Agglo participe aussi activement en tant que collectivité avec la mise en place de mesures participant à l'éco-exemplarité en interne.

Le PLPDMA ne saurait être pertinent sans la création d'un réel réseau d'acteurs composés d'institutionnels, d'associations, d'élus et de techniciens, tous portés par la même volonté de voir s'alléger nos poubelles. C'est dans ce cadre que la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi permet d'apporter à la fois son expertise et de diffuser les informations liées au PLPDMA sur le territoire.

Enfin, afin d'assurer la réussite d'un tel programme, une chargée de prévention des déchets a intégré le service Prévention et gestion des déchets de Clisson Sèvre et Maine Agglo en septembre.

### Contribution aux finalités :





# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

## Gestion des déchets

### Accompagnement au tri à la source des biodéchets:

- **Objectif de distribution de 590 composteurs individuels**
- **Distribution de composteurs au pôle déchets de Clisson ET dans les communes du territoire**
- **Initiations au compostage et lombricompostage**
- **8 points de collecte des déchets alimentaires**

### Compostage individuel et collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire :

Depuis 2012, Clisson Sèvre et Maine Agglo accompagne les habitants dans le tri à la source des biodéchets, d'abord avec l'ouverture de sites de compostage partagés puis dans la mise en place de points d'apports des déchets alimentaires.

Depuis mai 2021, l'Agglo a un partenariat avec la coopérative Terra Compost basée à La Chapelle sur Erdre (44), afin de collecter les biodéchets des habitants en points d'apport volontaire. Le partenariat avec Terra Compost se poursuit en 2025 et depuis mai 2025 le territoire compte désormais 8 points de collecte des déchets alimentaires sur 4 communes (Clisson, Remouillé, Monnières, Gorges).

Clisson Sèvre et Maine Agglo a décidé de rendre l'ensemble des 8 points d'apports volontaires libres d'accès afin de favoriser les apports. Cette décision a permis une meilleure accessibilité au service pour l'ensemble des quartiers concernés. C'est ainsi 62,7 tonnes de déchets alimentaires qui ont été collectés de janvier à octobre 2025, soit 5% de plus que l'an dernier. Ce modèle de gestion des déchets alimentaires va être développé en 2026 sur l'ensemble des 16 communes de l'agglomération.

En complément, Clisson Sèvre et Maine Agglo poursuit la vente des composteurs à prix aidé, 2/3 du prix des composteurs étant pris en charge par l'agglomération. Elle propose désormais des distributions de composteurs individuels avec des initiations au compostage dans les communes du territoire. Les usagers sont satisfaits et répondent présents lors de ces distributions avec une moyenne de 15 composteurs distribués par événement.

### Contribution aux finalités :





# TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

## Gestion des déchets

### Partenariat avec les structures locales du réemploi :

- **Patmouille**
- **Restructuration des collaborations des autres acteurs dans le cadre du PLPDMA, dialogue en cours**
- **Formation de tous les agents d'accueil en déchèterie**
- **3 zones de dons en déchèterie**

### Réemploi d'objets valorisables :

En 2025, Clisson Sèvre et Maine Agglo, dans le cadre de son réseau de déchèteries/haltes éco-tri, continue à entretenir un partenariat avec une association du territoire afin d'assurer une **collecte séparative**, puis le **réemploi d'objets valorisables** déposés dans les déchèteries et haltes éco-tri du territoire.

Les déchets pris en charge par cette association pour le réemploi dans ses locaux sont notamment : les meubles, la vaisselle, livres, jouets, outils de bricolage ou jardinage, appareils HI-FI et petits appareils électriques, etc.  
De janvier à octobre 2025, c'est 18 tonnes de potentiels déchets qui ont été détournées par Patmouille.

En 2025 les déchèteries de Clisson, La Haye-Fouassière, et Remouillé sont concernées par ce dispositif avec la création d'une zone de dons.

Les agents d'accueil en déchèteries ont tous reçu une formation théorique en 2025 ainsi qu'un accompagnement pratique au sein de la déchèterie dans laquelle ils travaillent afin de leur permettre d'identifier les objets réemployables et d'accompagner les usagers dans cette démarche.

Des agents valoristes de Patmouille ont été présents sur 2 journées complètes sur les déchèteries de Clisson et de Remouillé en 2025 lors de temps de grande affluence, toujours dans l'optique de capter un maximum d'objets réemployables et de les détourner du tout venant.

### Contribution aux finalités :





### Sensibilisation du grand public et des scolaires :

- **Objectif de sensibiliser 40 classes par année scolaire**
- **1 marché avec l'association La Cicadelle**
- **2 animations de sensibilisation à destination du grand public en 2025**
- **Objectif de relayer 10 animations sur le thème de la réduction des déchets sur le territoire**

### Sensibilisation du grand public:

Dans le cadre du PLPDMA la sensibilisation des publics et des scolaires a pour objectif ambitieux de sensibiliser 40 classes par année scolaire. 27 classes ont été sensibilisées en 2024/2025. Des mesures fortes ont été prises en juillet 2025 pour atteindre cet objectif; une communication améliorée et plus impactante auprès des écoles du territoire, une communication à destination des mairies et un suivi quantitatif et qualitatif plus régulier.

Concernant la sensibilisation du grand public, un nouveau document cadre transmis aux acteurs de la prévention des déchets du territoire permettra d'atteindre l'objectif de diffusion de 10 animations organisées par ce réseau par an.

Clisson Sèvre et Maine Agglo a quant à elle organisé deux événements de sensibilisation du grand public. Le premier dans le cadre de la semaine européenne des déchets avec pour thème les cosmétiques naturels et zéro déchet. Le second en partenariat avec la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine s'est déroulé au sein de leur marché de Noël. Le stand proposait de présenter des alternatives pour imaginer un Noël zéro déchet et notamment la distribution et l'initiation au furoshiki pour emballer les cadeaux dans un tissu réemployable chaque année.

### Contribution aux finalités :





## TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

### Gestion des déchets

En 2024 :

**13 802**  
**tonnes**  
déposées sur les 4  
déchetteries et  
haltes éco tri  
(-9,7% par rapport à 2023)

Répartis de la sorte  
**22,3% de gravats**  
**36,5% de**  
**végétaux**  
**16,3% de tout**  
**venant**

#### Apports en déchetteries et haltes éco-tri :

Suite aux mesures phares votées en 2022 (interdiction de l'accès aux déchèteries aux professionnels, 12 passages dans la part fixe puis une facturation de chaque passage supplémentaire en déchèterie à 12€, partenariats avec les ressourceries du territoire) les apports en déchèterie continuent de diminuer pour l'année 2024.

Nous observons une baisse du tonnage en déchèterie de l'ordre de 10% par rapport à 2023, répartis de la sorte:

- -25% de gravats
- -3% de végétaux
- -18% de tout-venant

Des actions concrètes ont été menées tout au long de l'année 2025 dans le cadre du PLPDMA pour réduire significativement la part des végétaux apportés en déchèterie. 3 actions ont été prévues et bien engagées à ce sujet en 2025:

- Action 7 Sensibilisation aux pratiques de gestion in situ des végétaux
- Action 8 Démonstration de broyage des végétaux des ménages dans les communes
- Action 9 Soutien à l'achat de broyeurs par des collectifs d'habitants ou des associations

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

[Transports et mobilités](#)

[Gestion des déchets](#)

[Dématérialisations](#)

[Ressources humaines](#)

[Formations thématiques](#)





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Transports et mobilités

L'Agglo c'est

**189  
agents**

### Plan de Déplacements Administration

Clisson Sèvre et Maine Agglo poursuit le déploiement des actions de son Plan de Déplacements Administration adopté en 2021, en proposant aux agents des alternatives à la voiture individuelle dans leurs déplacements du quotidien.

En complément du Défi Mobilité proposé aux agents de la collectivité, les principales actions déployées en 2025 sont :

- Des VAE mis à disposition des agents pour tester sur quelques jours cette nouvelle mobilité
- Des tickets gratuits pour tester le Transport A la Demande
- Un quizz sur la Mobilité
- Atelier « Contrôle technique de son vélo » et séance de vélo-école en milieu ouvert.

Le dispositif d'Accueil des nouveaux agents intégrant la collectivité a été maintenu en 2025 avec un temps programmé avec le service mobilités afin de présenter aux nouveaux agents: le Plan de Déplacements d'Administration, les dispositifs proposés pour inciter à des déplacements plus vertueux et économiques (covoiturage, transport collectif, forfait mobilité durable...).

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Transports et mobilités

**En 2025,  
68 agents ont pu  
bénéficier du  
Forfait Mobilité  
Durable**

### Forfait Mobilité Durable

Le Forfait Mobilité Durable, mis en place depuis janvier 2022, a pour objectif d'encourager les agents de la collectivité à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et l'autopartage pour la réalisation de leurs trajets domicile-travail.

Clisson Sèvre et Maine Agglo poursuit le déploiement des actions de son Plan de Déplacements Administration adopté en 2021, en proposant aux agents des alternatives à la voiture individuelle dans leurs déplacements du quotidien.

En pratique, le Forfait Mobilité Durable consiste à rembourser tout ou partie des frais engagés par un agent au titre des déplacements réalisés entre sa résidence habituelle et son lieu de travail avec les moyens de déplacements suivants:

- avec un vélo personnel ou un vélo électrique personnel
- en tant que conducteur ou passager en covoiturage
- En utilisant un service de mobilité partagé (autopartage)
- En utilisant un engin de déplacement personnel motorisé (trottinette, mono-roues, gyropodes, hoverboard...)

Le remboursement est forfaitaire (entre 100 et 300 €) en fonction du nombre de jours déclarés par l'agent avec un mode de transport durable pour ses déplacements domicile-travail.

En 2025, 68 agents ont pu bénéficier de ce dispositif, soit 33% de plus qu'en 2024.

**Contribution aux finalités :**





## LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

### Transports et mobilités

**11 véhicules électriques  
38 700 km parcourus en 1 an**

**2 véhicules bioéthanol  
12 000 km parcourus en 1 an**

#### Flotte de véhicules électriques de service :

Les agents de Clisson Sèvre et Maine Agglo se déplacent quotidiennement sur tout le territoire en véhicules électriques, pour assurer les missions de :

- Voirie et réseaux divers
- Gestion du patrimoine
- Assainissement
- Urbanisme

Ce sont

- 6 ZOE
- 5 véhicules utilitaires

Utilisés quotidiennement, qui ont parcouru environ 38 700 km de décembre 2024 à décembre 2025, incluant l'achat de 2 véhicules utilitaires électriques fin 2024.

Un second véhicule éthanol a été acquis, ce sont 12 000 km qui ont été parcourus avec les 2 véhicules roulant au bioéthanol.

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Gestion des déchets

2025

### Eco-exemplarité de l'agglo:

- **Sensibilisation des services à la prévention des déchets**
- **Distribution de gourdes pour les agents des services techniques de l'agglo**
- **Evènements internes zéro déchet**

### Eco-exemplarité de la collectivité:

Clisson Sèvre et Maine Agglo ayant pour ambition la réduction de la production des déchets sur son territoire se doit de montrer l'exemple en mettant en œuvre des actions concrètes permettant la prévention des déchets en interne.

Une première dynamique de prévention a été initiée en 2025 avec la distribution de gourdes pour les agents de terrain des services techniques (Prévention et Gestion des déchets, Patrimoine, Cycle de l'eau) afin de limiter au maximum le recours aux bouteilles en plastique dans le cadre de leur travail.

Une sensibilisation des services et de la communication interne est en cours et permettra de leur présenter des alternatives moins productrices de déchets, notamment lors des évènements en interne.

Cette dynamique est amenée à être développée grâce à l'arrivée de la chargée de prévention des déchets au sein du service Prévention et gestion des déchets en septembre 2025.

Des réunions avec l'ensemble des communes permettront aussi le partage des bonnes pratiques de chacune afin de les valoriser et de favoriser les gestes de prévention des déchets au sein des communes du territoire et de la collectivité.

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Dématérialisations

**Les principales démarches usagers sur 2025 :**

**1 688 pour le service Famille**

**4 303 pour le service Déchets**

**926 pour les piscines Aqua'val**

**1 066 pour le Cycle de l'eau**

**689 pour le développement économique**

**641 pour le service mobilités**

**668 pour la communication interne**

**Un portail de démarches en ligne : mesdemarches.clissonsevremaine.fr**

Depuis 2017, Clisson Sèvre et Maine Agglo a mis en place un portail de démarches en ligne pour l'ensemble des usagers du territoire.

Il regroupe tout type de démarches :

- Demande d'information
- Demande de rendez-vous
- Inscription en ligne
- Paiement en ligne
- Enquêtes, sondages

qui sont développées d'année en année

L'accès à ces démarches est facilité par la mise en place d'une authentification unique (SSO) et par la compatibilité FranceConnect.

**En 2025, 21 705 demandes** sont passées par cet outil de gestion de la relation usagers, soit une stabilisation des sollicitations vers les services.

**Contribution aux finalités :**





## LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

### Ressources Humaines de la Collectivité

**106 agents ayant sollicité du télétravail**

**2780 jours de télétravail pris en 2025**

#### Protocole de télétravail :

La version 3 du protocole télétravail, approuvée en septembre 2022, prévoit 52 jours de télétravail flottants sur l'année.

Ce protocole de télétravail répond à plusieurs finalités recherchées par Clisson Sèvre et Maine Agglo :

- Il permet une qualité de vie au travail, une efficacité professionnelle et une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée.
- Il participe à la modernisation de l'administration en innovant dans les modes de travail et en promouvant le management par objectifs, qui se traduit par la confiance et la responsabilisation. Il développe l'implication au travail.
- Il participe aussi d'une démarche de développement durable : limitation des déplacements pendulaires, des risques d'accident de trajet, réduction des gaz à effet de serre.
- Il permet une réduction des temps de transport et une optimisation des places de stationnement.

Nous observons une augmentation de 13% du nombre de jours de télétravail pris par rapport à 2024.

Contribution aux finalités :





# LES ACTIONS ET LE FONCTIONNEMENT INTERNES À LA COLLECTIVITÉ

## Formations thématiques

**Réalisation d'un bilan carbone, et construction d'une trajectoire pour atteindre les 2 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant en 2050**

**111 agents mobilisés sur ces ateliers organisés en interne en 2025**

### Ateliers bilan carbone pour tous les agents de l'Agglo

Afin d'engager un changement des pratiques au sein des agents de Clisson Sèvre Maine Agglo, la Direction de CSMA a testé en 2023 la réalisation d'un atelier sur le bilan carbone auprès des responsables de service.

Devant cette réussite, d'autres ateliers ont été réalisés en 2024:

- Auprès des élus communautaires
- Après des élus de la commission climat transition énergétique

Puis 12 agents de CSMA ont été formés pour devenir animateurs en 2025 avec pour objectif fixé que l'ensemble des agents de CSMA puisse suivre un atelier 2 tonnes.

En 2025 , ce sont ainsi 111 agents qui ont pu, durant un atelier de 3 heures, émettre des hypothèses d'actions sur:

Leur mobilité,  
Leur logement,  
Leur alimentation  
Leurs biens  
Leurs services

Et les politiques publiques qui s'y rapportent

Et mesurer l'impact de ces actions sur leur empreinte carbone, afin de construire individuellement et collectivement une trajectoire pour atteindre les 2 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> en 2050.

Contribution aux finalités :

